



**RESUME DU PRESIDENT
DE LA REUNION ANNUELLE DE COORDINATION
DES MINISTRES DES AFFAIRES ETRANGERES
DE L'ORGANISATION DE LA COOPERATION ISLAMIQUE**

Les ministres des Affaires étrangères des États membres de l'Organisation de la Coopération islamique (OCI) ont tenu leur réunion annuelle de coordination au siège des Nations Unies à New York le 22 septembre 2016, sous la présidence de S.E. Cheikh Sabah Khaled Al-Hamad Al-Sabah, Premier Vice-Premier Ministre et Ministre des Affaires étrangères de l'Etat du Koweït.

La réunion a réaffirmé l'engagement des États membres vis-à-vis des principes et objectifs énoncés dans la Charte de l'OCI, en particulier l'amélioration et le renforcement du lien d'unité et de solidarité entre les peuples musulmans et les États membres; la sauvegarde des principes de la Charte des Nations Unies et du droit international; le respect de la souveraineté nationale, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale de tous les États membres, ainsi que du principe de la non-ingérence dans les affaires intérieures; l'amélioration des relations fraternelles et le renforcement de l'unité et de la solidarité entre les États membres de l'OCI;

La réunion a souligné à nouveau la centralité de la cause de la Palestine et d'al-Qods al-Charif pour la Oummah islamique. Elle a réaffirmé son soutien de principe au droit du peuple palestinien à recouvrer ses droits nationaux inaliénables, y compris le droit à l'autodétermination, et à l'indépendance et la souveraineté de l'Etat de Palestine sur les frontières d'avant 1967, avec al-Qods al-Charif pour capitale, et aussi le droit des réfugiés palestiniens de retourner chez eux conformément au droit international et à la résolution 194 (III) de l'Assemblée générale des Nations unies.

La réunion a condamné les politiques et pratiques illégales d'Israël, la puissance occupante, contre le peuple palestinien dans le territoire palestinien

occupé, y compris Jérusalem-Est. Elle a appelé à la cessation complète de toutes les violations israéliennes du droit international, y compris la fin immédiate du blocus de la bande de Gaza; toutes les activités de colonisation illégale; la démolition des habitations palestiniennes; l'assassinat et la détention des civils palestiniens, y compris les enfants; l'annexion illégale de Jérusalem-Est occupée et sa judaïsation, ainsi que toutes les tentatives visant à modifier sa configuration démographique, son caractère et son histoire; et les provocations et incitations dans l'enceinte sacrée et la mosquée d'al-Aqsa par la force israélienne occupante et les colons extrémistes israéliens. La réunion a appelé à une relâche immédiate de tous les prisonniers et détenus palestiniens dans les prisons et dans les centres de détentions israéliens.

La réunion a réaffirmé la nécessité de la convocation rapide d'une conférence internationale de paix pour définir des mécanismes tendant à assurer une protection internationale pour le peuple palestinien et à mettre fin à l'occupation coloniale israélienne du territoire palestinien occupé depuis 1967, y compris Jérusalem-Est et ce, conformément au droit international, aux résolutions pertinentes des Nations Unies, les principes de Madrid et l'Initiative de paix arabe. Elle a appelé à des mesures urgentes par la communauté internationale, en particulier le Conseil de Sécurité, visant à mettre un terme sans délai, à l'occupation israélienne et à parvenir à un règlement pacifique qui garantirait l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien.

La réunion a exprimé sa profonde préoccupation face aux conflits persistants, tant actuels que potentiels dans la plupart des États membres. À cet égard, la réunion a réaffirmé les actes de la 13^{ème} Conférence islamique au Sommet tenue les 14 et 15 avril 2016, à Istanbul, République de Turquie et a réitéré la nécessité du règlement de ces conflits résolus en conformité avec le droit international, la légitimité internationale et les résolutions pertinentes du Conseil de Sécurité. La réunion a examiné les défis humanitaires auxquels est confronté le monde islamique, en particulier celui relatif aux personnes déplacées et aux réfugiés à la suite de ces conflits. Elle a exprimé sa préoccupation face à la situation humanitaire catastrophique et aux souffrances insupportables de millions de réfugiés musulmans et a souligné la nécessité d'œuvrer à alléger leur situation humanitaire. Dans ce contexte, la réunion a exhorté les États membres à poursuivre la coordination des efforts d'aide humanitaire dans les zones touchées.

La réunion a exprimé un fort soutien aux efforts et initiatives de S.E. M. Iyad Ameen Madani, Secrétaire général de l'OCI et au Secrétariat général, notamment en ce qui concerne la prévention et la résolution des conflits et a

encouragé le Secrétaire général à poursuivre ses efforts et initiatives à cet égard. La réunion a salué le nouveau mécanisme de l'OCI pour le règlement des conflits et la consolidation de la paix.

La réunion a réaffirmé sa ferme condamnation des attaques terroristes atroces et délibérées qui ont eu lieu contre des États membres de l'OCI et dans diverses parties du monde. La réunion a souligné que l'Islam est une religion de paix qui, en aucune façon, ne légitime les actes barbares de violence et d'assassinat commis par ces groupes terroristes. La réunion a noté que le terrorisme et l'extrémisme violent constituent des menaces pour toutes les sociétés, ainsi que pour la paix et la sécurité internationales dans leur ensemble. À cet égard, la réunion a appelé à une plus grande coopération entre les États membres pour prévenir et combattre le terrorisme sous toutes ses formes et manifestations et a renouvelé son engagement indéfectible à renforcer la coopération entre l'OCI et les autres organisations internationales dans ce domaine.

La réunion a condamné toutes les formes d'intolérance et de discrimination fondées sur l'origine ethnique, la race, la couleur, la religion et la croyance et a souligné la nécessité de promouvoir la tolérance, le respect du dialogue et la coopération entre les différentes cultures, civilisations et communautés comme le moyen le plus efficace pour combattre les fléaux du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'islamophobie.

La réunion s'est félicitée de l'adoption de « l'OCI-2025: Programme d'action » lors de la 13^{ème} Conférence islamique au Sommet tenue les 14 et 15 avril 2016, à Istanbul, République de Turquie. Elle a demandé au Secrétaire général de coordonner avec les États membres en vue de la mise en œuvre effective de ce programme d'action qui constitue une vision stratégique pour résoudre les problèmes vitaux, y compris la paix et la sécurité; la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme; les questions humanitaires; les droits de l'homme; le développement; la réduction de la pauvreté; les droits des femmes; les jeunes, les enfants et la famille; l'enseignement supérieur et les échanges culturels.

La réunion s'est félicitée de l'adoption de l'Agenda 2030 pour le développement durable et a réaffirmé son attachement à la mise en œuvre réussie des 17 buts et des 169 cibles qui y sont contenus, en ligne avec les objectifs de la Charte des Nations Unies et de la Charte de l'OCI. La réunion a également salué l'accord de Paris sur le changement climatique et a souligné la nécessité d'une solide coopération mondiale face à la question du changement climatique, en

particulier pour les pays vulnérables aux conséquences néfastes des changements climatiques; en prévoyant notamment un financement adéquat, le transfert de technologie, et le soutien au renforcement des capacités de la part des pays développés en faveur des pays en développement. La réunion a réaffirmé que chaque État doit pouvoir exercer librement sa pleine souveraineté permanente sur ses richesses, ses ressources naturelles et son activité économique.

Les participants ont salué les efforts du Secrétaire général visant à renforcer la coopération avec les Nations Unies. Elle a exhorté le Groupe de l'OCI à New York à poursuivre ses efforts pour renforcer la coordination, la coopération et les consultations des États membres au sujet des questions inscrites à l'ordre du jour de l'Organisation des Nations Unies qui présentent un intérêt pour les États membres de l'OCI, dans le sens de la promotion de l'action islamique commune et de la solidarité islamique. La réunion a appelé les États membres à coordonner leurs positions dans les fora internationaux, en particulier au niveau de l'Organisation des Nations Unies. La réunion a aussi appelé les États membres à être engagées par les résolutions adoptées par l'organisation et à voter en faveur des résolutions présentées au nom de l'OCI.

La réunion a adopté les rapports des groupes de contact de l'OCI sur la Somalie, Sierra Leone, Jammu-et-Cachemire, Palestine, Bosnie-Herzégovine, Mali, Yémen, et l'agression de la République d'Arménie contre la République d'Azerbaïdjan (en annexe).

Le président a exprimé sa satisfaction et sa gratitude aux participants pour la coopération et l'esprit de fraternité dont ils ont fait preuve. La réunion s'est félicitée de la présidence en exercice par l'Etat du Koweït de la 42^{ème} session du Conseil des ministres des Affaires étrangères et des deux réunions annuelles de coordination tenues en marge des sessions de l'Assemblée générale des Nations Unies à New York, tout en saluant ce pays pour son leadership et les efforts déployés en vue du renforcement de la solidarité islamique au cours de sa présidence . La réunion a exprimé son plein appui à la République d'Ouzbékistan dans sa présidence à venir et a appelé les États Membres à participer au plus haut niveau à la 43^{ème} session du Conseil des ministres des Affaires étrangères qui se tiendra en octobre 2016, en République d'Ouzbékistan. La réunion a salué la décision d'organiser un sommet de l'OCI sur la science et la technologie qui se tiendra en République du Kazakhstan en 2017 et a exhorté les États membres à y participer au plus haut niveau.
